



Compte rendu de la réunion du bureau du 02/10/2009.

Présents :

Jean-François ACKERMANN
Xavier MAQUET
Thierry ROBIN

Excusés :

Jean-Claude PINAUD
Jean-Robert GRIBAUDO

Invitée :

Mme Isabelle Delode

Ordre du jour :

- Organisation d'un loto par le judo-club.

1. Objectif de la réunion :

Le judo-club est à la recherche de projets susceptibles de lui apporter de la trésorerie. Mme Delode a proposé de nous informer sur l'organisation d'un loto.

2. Organisation d'un loto :

2.1 Choix de la date :

Les vacances scolaires doivent être évitées (absence des participants potentiels).

Le mois de mars est généralement intéressant (nb : Xavier connaît les disponibilités de la salle des fêtes d'Azay-le-Rideau, le 19/03/2010 est disponible).

Il est impératif de contrôler que l'on ne rentre pas en concurrence avec une autre association qui organiserait le même type d'événement le même jour dans les environs.

Si aucune date ne peut être trouvée avant juin, reporter au début de la saison prochaine.

Mme Delode propose de nous venir en aide pour l'organisation et la soirée, mais étant donné qu'elle travaille le week-end, la date devra être déterminée assez longtemps à l'avance.

2.2 La salle.

La salle des fêtes d'Azay-le-Rideau a une capacité d'accueil de 400 personnes. A priori, la mairie la met gracieusement à disposition de l'association.

Quid de la salle de Cheillé ? Quelle est sa capacité d'accueil ? La mairie la prêterait – elle ?

2.3 Les lots.

L'investissement de départ varie de 1000 à 2000 euros.

Il est nécessaire de prévoir 50 à 75 lots parmi lesquels :

- Un gros lot, d'une valeur approximative de 350 Euros. A la mode actuellement : les ordinateurs portables (mini ordinateurs).
- Des lots enfants. Ils représentent environ 20% du total. Prévoir un gros lot enfant accès sur le judo (1/3 des gens qui viendront le feront pour le judo-club).
- 3 gros lots pour des tirages au carton en fin de soirée.

Un gros investissement personnel est nécessaire pour les lots : démarcher les commerçants, prévoir plusieurs matinées de « shopping » le jour des soldes notamment.

2.4 La buvette.

Prévoir sandwiches et gâteaux (mettre les adhérents à contribution pour les pâtisseries).

Boissons : sodas, bières (voir avec le Carrefour Market la possibilité de prendre un certain nombre de packs et de restituer ce qui ne sera pas consommé) et vin (démarcher un producteur d'Azay le rideau).

Une licence permettant de vendre de l'alcool doit être demandée. Attention : elle peut être refusée.

Pour tirer un bénéfice maximum de la buvette :

- Commencer suffisamment tôt (20h00).
- Signaler sur les affiches qu'il y aura possibilité de se restaurer sur place.

2.5 Matériel

On a besoin :

- D'un jeu de loto.
- De cartons.
- De jetons.

Certaines associations louent ou prêtent le matériel.

Jetons : on peut en acheter et les revendre aux participants, on peut également fournir des grains de maïs.

2.6 Communication

Annoncer la soirée dans la presse locale.

Mettre affiches et affichettes dans les magasins, aux entrées des villages.

2.7 Organisation de la soirée.

Débuter la soirée relativement tôt : 20h00 environ.

Les tirages :

- 1 ligne.
- 2 lignes.
- 1 carton.

Soit 3 lots par carton. Chaque carton prenant environ 20 minutes, il y aura environ 15 cartons dans la soirée.

Après le gros lot : 3 tirages (cartons vendus à un prix plus important que les premiers) qui rapporteront chacun un gros lot.

Prévoir un moment en cours de soirée pour faire de la publicité pour le judo-club.

3. Conclusion de la présentation :

L'organisation d'un loto est à priori sans grand risque, l'investissement de départ est assez important pour une association comme le judo-club mais les bénéfices sont quasiment garantis.

Un lourd investissement en terme de temps est nécessaire, prévoir au moins 5 personnes une bonne semaine avant la soirée (plus toute la soirée évidemment). Mme Delode est prête à nous venir en aide pour l'organisation.

Il existe des associations qui vendent l'organisation d'un loto « clef en main », seule la buvette reste à la charge du client. Les bénéfices sont partagés. Solution séduisante, les membres du bureau n'étant pas très disponibles. Xavier a les coordonnées d'une association de ce type, il va prendre contact avec elle pour connaître les conditions et voir s'il serait possible de se mettre d'accord sur une date.

Le secrétaire